

Fiche action D.1

Territoire : Prendre en considération les spécificités des communes rurales et des différents bassins de vie.

CONSTAT

Enjeux et besoins

- La couverture du territoire et l'accessibilité territoriale sont des éléments importants de l'accès aux soins.

États des lieux

- L'offre de soins spécialisés en SM dans les arrondissements de Dinant et Philippeville est faible, voire inexistante.

PROJET

Objectifs

- **Action 1 :** Veiller à ce que les différents programmes d'activités du Réseau Santé Kirikou se déploient équitablement sur l'ensemble du territoire provincial, notamment l'@tribu mobile et les PPL.
- **Action 2 :** Considérer l'accessibilité, particulièrement pour le sud de la Province, comme un critère d'analyse pertinent de tout projet ou financement, actuel ou futur.
- **Action 3 :** S'intégrer aux lieux de concertation actifs dans la promotion et le déploiement d'offres de soins, particulièrement pour les communes du sud de la province.

Fiches d'actions associées

- Fiche B5 relative à gouvernance
- Fiche B3 relative à l'interconnaissance
- Fiche C4 relative à la première ligne
- Fiche E1 relative au suivi des programmes d'activité

Public-cible

- Les professionnels de l'E/A des axes 1, 2 et 3.
- Les responsables des services des axes 1, 2 et 3.
- Les enfants et adolescents (et leurs proches).

FAISABILITÉ

Conditions de mise en oeuvre

- Néant

Risques /points de vigilance

- Néant

Moyens nécessaires

- Moyens budgétaires et opérationnels de la convention B4.

MISE EN ŒUVRE

Territorialisation

- Territoire de la province de Namur.

Porteur de l'action /acteurs à mobiliser

- Les professionnels de l'E/A des axes 1, 2 et 3
- Les responsables des services des axes 1, 2 et 3
- Les responsables des programmes d'activité financés par la convention B4 du réseau
- Les fonctions stratégiques du RSK
- Le comité de réseau

Autres projets liés à l'action

- Néant

Expériences et ressources

- Néant

Proposition de calendrier

- Actions menées en continu.